

COMITE SYNDICAL

DU 16 JUIN 2016

Le 16 juin 2016 à 17 heures 30, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 9 juin 2016 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département de l'Isère.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	25
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	15
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6667 voix présents ou représentés :	6 971,85 voix

PRESENTS

Titulaires

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Jérôme DUTRONCY, Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes Métropole), Robert PINET, (Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin), Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Henri GERBE (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Francis GIMBERT, Pierre BEGUERY, (Communauté de Communes du Grésivaudan).

Suppléants :

M. Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Christian MEUNIER, (Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère), Jean-Christian PIOLAT, (Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Christine GARNIER (Grenoble-Alpes Métropole),
Nicole BOULEBSOL (Grenoble-Alpes Métropole),
Michelle VEYRET (Grenoble-Alpes Métropole),
Michel OCTRU (Grenoble-Alpes Métropole),
Yannick NEUDER (Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté),
Laurence THERY (Communauté de Communes du Grésivaudan).

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Georges DÉRU, (Payeur Départemental de l'Isère), Murielle PEZET-KUHN, Constant BERROU, (AURG), Philippe AUGER, Olivier ALEXANDRE, Maxime DORVILLE, Stéphanie MACHENAUD, Karine PONCET-MOISE, Mara CALABRO, (Etablissement Public du SCoT), Cécile BENECH, (SCoT-C.Eau).

PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Christine GARNIER, Nicole BOULEBSOL, Michelle VEYRET, Michel OCTRU (Grenoble-Alpes Métropole), Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Yannick NEUDER (Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté), Laurence THERY, (Communauté de Communes du Grésivaudan).

Objet : Compte de Gestion 2015

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE **SCOT 2037** DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE**COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2016****DELIBERATION N° 16-VI-I****COMPTE DE GESTION 2015**

Mesdames, Messieurs,

L'arrête des comptes d'une collectivité territoriale est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif et le compte de gestion du receveur.

Le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement à celui du compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Payeur départemental accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier Payeur départemental a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Après en avoir délibéré,

Le comité syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Trésorier payeur départemental, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : à l'unanimité

Voix pour : 6 971,85

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 16 juin 2016

Le Président,

Yannik OLIVIER

